



# HURLEVENT N°1

Juillet / Août 2008

Journal d'information de l'association Hurlevent / [www.hurlevent.org](http://www.hurlevent.org)  
Imprimé par nos soins sur papier recyclé

## Bientôt 600 éoliennes dans le Parc Naturel !

### Au sommaire

**Non au saccage de notre montagne**

pages 1, 2 et 5

**Les énergies renouvelables : il y a mieux que l'éolien industriel !**

pages 1, 5 et 7

**Carte des implantations des éoliennes dans le Parc Naturel Régional**

page 3

**Appel aux élus du Parc**

page 4

**HURLEVENT pourquoi ?**

page 8

### Des projets cachés pour une vallée en danger

En 2006, la communauté de communes Orb/Jaur et les communes de Riols et de Pardailhan se sont associées pour créer une Zone de Développement Eolien (ZDE) de 100 MW.

Cette zone de 80 hectares devrait s'étendre du parc éolien existant de 4 éoliennes (commune de Riols) jusqu'à Col Fumat (commune d'Olargues), sur environ 18 km. Il est prévu que la société EDF Energie Nouvelle, qui a déjà fait signer des baux, installe 40 à 45 éoliennes de 93 à 120 m de hauteur. A noter que celles de Riols mesurent 75 m.

Cette ligne d'éoliennes serait visible du col du Cabaretou jusqu'au delà de Fontfroide ainsi que de la plupart des hameaux se situant sur le versant sud de l'Espinouse, tout comme ceux proches de cette ZDE. Quelques habitants des communes de Pardailhan, Ferrières-Poussarou, Riols, St Pons de Thomières et St Etienne d'Albagnan en seraient les spectateurs forcés.

### NON AU SACCAGE DE NOTRE MONTAGNE

En décembre 2006, M. l'Abbé Henri-Dominique ROZE (15 230, PIERREFORT) a élaboré un document visant à informer les populations largement tenues à l'écart des orientations prises par les politiques en matière d'éolien industriel.

En voici un résumé mais nous tenons à votre disposition le document intégral !

*Suite de l'article page 2*

En décembre 2006, les élus de la communauté de communes avaient déjà approuvé une première fois ce projet et s'apprêtaient à le déposer en préfecture. Grâce à l'action de notre association, le dépôt en préfecture a été repoussé de quelque mois et MM. Arcas et Teillaud ont pris l'engagement de ne pas le faire avant l'automne.

Nous profitons de cette période pour vous informer du danger que représente un tel projet dans notre vallée qui n'a, pour seul objectif, que la spéculation au profit d'industriels qui ne dédommageront notre vallée que de quelques miettes. L'unique argument avancé par certains élus est l'apport financier sans tenir compte de l'impact écologique et humain d'un tel projet.

Ce projet hypothèque notre avenir tout comme celui des générations futures (démantèlement). Le plus inquiétant est que l'implantation de ZDE se généralise au sein de notre Parc Naturel Régional qui risque de devenir un Parc Industriel Régional et, ce, sans aucune concertation de la population. Pour exemple, la ZDE de Vieussan/Cabreroles/St-Nazaire de Ladarez déposée au printemps 2008 en préfecture sans que personne n'ait été informé, pas même le président de la communauté de communes Orb/Jaur, pourtant au fait de ce genre de dossier !

« Quand on arrose les mairies, on fait pousser les éoliennes » Marcel Boiteux, ancien PDG d'EDF

### ENERGIES RENOUVELABLES : il y a mieux que l'éolien industriel !

Nous savons maintenant que l'éolien industriel n'a pas d'avenir. Pour deux raisons :

\* *la première* : la proportion de l'énergie électrique obtenue par ce moyen est dérisoire : en couvrant son territoire d'éoliennes (1 éolienne tous les 8 km<sup>2</sup>), le Danemark ne produit finalement que 18 % de son électricité (mais n'a pratiquement pas diminué son émission de CO<sub>2</sub> de 2001 à 2005 : 9,94 tonnes de CO<sub>2</sub>/habitant/an au lieu de 9,30 en 2001. De même, en couvrant toute la France d'éoliennes, on ne satisferait que 35% des besoins actuels. Et à quel prix ! Des balafres dans le paysage, des forêts de ces espèces de moulins à vent gigantesques.

*Suite de l'article page 5*



Comparatif d'une éolienne de 120 m de hauteur avec la tour d'Olargues